

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Vingt-quatrième session
Genève, 18 – 22 novembre 2019

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

1. La vingt-quatrième session du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) s'est tenue du 18 au 22 novembre 2019. Ont pris part à cette session 94 États membres et 19 observateurs. La session a été ouverte par M. Francis Gurry, Directeur général de l'OMPI. M. Gurry a salué la participation active des États membres au CDIP et s'est félicité de leur détermination constante dans le cadre des travaux en cours du comité. Le Directeur général a notamment souligné que la conférence internationale sur le thème "Comment tirer parti du système de la propriété intellectuelle", tenue le 20 mai 2019, avait été couronnée de succès. Il a également rappelé de l'initiative prise par l'OMPI de remplacer le rapport in extenso du CDIP par une transcription automatique, tout en espérant que les États membres trouveraient cette initiative utile.
2. Au titre du point 2 de l'ordre du jour, le comité a adopté le projet d'ordre du jour proposé dans le document CDIP/24/1 Prov. 3.
3. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, le comité a examiné l'accréditation des observateurs figurant dans le document CDIP/24/13. Le comité a décidé d'admettre, en qualité d'observateur ad hoc, une organisation non gouvernementale (ONG), à savoir le Research Center For Innovation-Supported Entrepreneurial Ecosystem (RISE).
4. Au titre du point 4 de l'ordre du jour, le comité a adopté le projet de rapport de la vingt-troisième session du CDIP contenu dans le document CDIP/23/17 Prov., sous réserve d'une correction proposée par la délégation de la Chine au paragraphe 29, reçue par le Secrétariat.
5. Au titre du point 5 de l'ordre du jour, le comité a écouté les déclarations générales des délégations. Les délégations ont pris note du contenu des différents documents inscrits à

l'ordre du jour, qui témoignaient des nombreux efforts déployés par le comité, de l'engagement continu des États membres et de l'OMPI en faveur de la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour le développement et du savoir-faire démontré dans la réalisation des projets relevant du Plan d'action pour le développement. Ces projets étaient essentiels car ils contribuaient à renforcer les capacités des États membres en donnant à ceux-ci les moyens de tirer parti du système de la propriété intellectuelle aux fins de la réalisation de leurs objectifs de développement socioéconomique. Les délégations ont rappelé qu'elles étaient favorables à un dialogue constructif et positif au sein du comité.

6. Au titre du point 6 de l'ordre du jour, le comité a examiné les questions suivantes :

6.1 Rapports sur l'état d'avancement des projets figurant dans le document CDIP/24/2. Le comité a pris note du document CDIP/24/2 et de ses annexes. Le comité a approuvé la prolongation de trois mois pour la mise en œuvre du projet "Gestion de la propriété intellectuelle et transfert de technologie : promouvoir l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition", sans incidences budgétaires.

6.2 Rapport d'achèvement du projet sur l'utilisation de l'information figurant dans le domaine public aux fins du développement économique, contenu dans le document CDIP/24/3. Le comité a pris note des informations figurant dans ce rapport.

6.3 Rapport d'évaluation du projet sur l'utilisation de l'information figurant dans le domaine public aux fins du développement économique, contenu dans le document CDIP/24/11. Le comité a pris note des informations figurant dans ce rapport.

6.4 Rapport d'achèvement du projet relatif à la propriété intellectuelle, au tourisme et à la culture : contribution aux objectifs de développement et promotion du patrimoine culturel en Égypte et dans d'autres pays en développement, contenu dans le document CDIP/24/4. Le comité a pris note des informations contenues dans ce rapport.

6.5 Rapport d'évaluation du projet relatif à la propriété intellectuelle, au tourisme et à la culture : contribution aux objectifs de développement et promotion du patrimoine culturel en Égypte et dans d'autres pays en développement, contenu dans le document CDIP/24/10. Le comité a pris note des informations contenues dans ce rapport.

6.6 Compte rendu de la Conférence internationale sur la propriété intellectuelle et le développement – Comment tirer parti du système de la propriété intellectuelle (20 mai 2019), contenu dans le document CDIP/24/5. Le comité a pris note des informations contenues dans ce compte rendu.

6.7 Compte rendu de la Conférence internationale à l'intention des pays les moins avancés et des pays en développement sur le droit d'auteur et la gestion de l'information émanant du secteur public, contenu dans le document CDIP/24/6. Le comité a pris note des informations contenues dans ce compte rendu.

6.8 Le comité a reçu des informations du Secrétariat concernant le mécanisme de mise à jour de la base de données consacrée aux éléments de flexibilité et au sujet des webinaires sur l'assistance technique.

6.9 Contribution des organes compétents de l'OMPI à la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour le développement qui les concernent, figurant

dans le document CDIP/24/12. Le comité a pris note des informations contenues dans ce document.

7. Au titre du point 6.i) de l'ordre du jour, le comité a examiné le Rapport sur la mise en œuvre de la décision des États membres concernant l'assistance technique fournie par l'OMPI, contenu dans le document CDIP/24/8. Il a salué les efforts déployés par le Secrétariat dans la mise en œuvre de cette décision.

8. Au titre du point 7 de l'ordre du jour, le comité a examiné les questions suivantes :

8.1 Résumé de l'Étude sur la propriété intellectuelle et les applications mobiles, contenu dans le document CDIP/24/INF/2. Le comité a pris note des informations contenues dans cette étude.

8.2 Résumé de l'étude exploratoire sur la disponibilité et l'utilisation des outils de propriété intellectuelle pour protéger les applications mobiles dans les trois pays bénéficiaires, à savoir le Kenya, Trinité-et-Tobago et les Philippines, contenu dans le document CDIP/24/INF/5. Le comité a pris note des informations contenues dans cette étude.

8.3 Proposition de projet révisée présentée par l'État plurinational de Bolivie sur l'enregistrement des marques collectives des entreprises locales en tant qu'axe transversal du développement économique, contenue dans le document CDIP/24/9. Le comité a approuvé la proposition de projet figurant dans le document CDIP/24/9 et a demandé au Secrétariat de mettre en œuvre ce projet.

8.4 Proposition de projet sur l'utilisation des inventions du domaine public, contenue dans le document CDIP/24/16. Le comité a pris note de la proposition de projet et a décidé d'en poursuivre l'examen à sa vingt-cinquième session.

8.5 Discussions concernant le thème de la conférence internationale biennale sur la propriété intellectuelle et le développement qui se tiendra en 2021. Le comité a décidé que la conférence internationale qui se tiendrait en 2021 aurait pour thème "L'innovation dans les technologies vertes au service du développement durable".

8.6 Discussions sur les futures questions à examiner au titre du point de l'ordre du jour "Propriété intellectuelle et développement". Les décisions suivantes ont été prises par le comité :

- i) examiner le thème "Le rôle des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) en tant que catalyseurs de l'innovation et du transfert de technologie : opportunités et défis" à sa vingt-sixième session;
- ii) examiner le thème "Propriété intellectuelle et innovation : stratégies en matière de marques et de dessins et modèles pour les entrepreneurs" à sa vingt-septième session;
- iii) examiner le thème "Commercialisation de la propriété intellectuelle et transfert de technologie" à sa vingt-huitième session;
- iv) prier le Secrétariat de présenter un exposé sur chacun des thèmes susmentionnés;

- v) prier le Secrétariat de mettre à jour la liste des thèmes proposés pour examen par les États membres aux sessions ultérieures compte tenu des contributions proposées par les États membres durant la vingt-quatrième session.

8.7 Proposition de projet faite par le Brésil, le Canada, l'Indonésie, la Pologne et le Royaume-Uni sur les instruments permettant d'élaborer des propositions de projet réussies du Plan d'action pour le développement, contenue dans le document CDIP/24/14. Le comité a approuvé la proposition de projet figurant dans le document CDIP/24/14, telle que modifiée, et a noté que le Manuel et les ressources supplémentaires à élaborer dans le cadre du projet ne seraient pas contraignants à l'égard des États membres en ce qui concerne le fait d'élaborer de nouvelles propositions de projets relevant du Plan d'action pour le développement ou de mettre en œuvre un projet approuvé. En outre, le Manuel et les ressources supplémentaires ne sauraient remplacer l'assistance fournie par le Secrétariat aux fins de l'élaboration d'une proposition de projet ou de la mise en œuvre d'un projet approuvé.

8.8 Le comité a reçu des informations du Secrétariat sur l'initiative de l'OMPI intitulée "Jugements dans WIPO Lex".

8.9 Poursuite des discussions sur la proposition du Secrétariat concernant les modalités et les stratégies de mise en œuvre des recommandations de l'étude indépendante qui ont été adoptées et les options pour la procédure d'établissement de rapports et d'examen, figurant dans le document CDIP/23/8. Le comité a approuvé la stratégie de mise en œuvre n° 13 figurant dans le document CDIP/23/8. Le comité poursuivra l'examen des stratégies nos 1, 2, 3, 4, 7 et 15 ainsi que des options pour la procédure d'établissement de rapports et d'examen, contenues dans le document CDIP/23/8, à sa prochaine session.

8.10 Nouvelle proposition des États membres concernant les modalités et les stratégies de mise en œuvre des recommandations de l'étude indépendante qui ont été adoptées, contenue dans le document CDIP/24/15. Le document CDIP/24/15 a été présenté et le comité a pris note des déclarations faites par les États membres et par le Secrétariat. Aucun accord n'a été trouvé en ce qui concerne le contenu du document. Le comité réexaminera ce document à sa prochaine session.

8.11 Discussions concernant une étude extérieure sur l'assistance technique fournie par l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement, figurant dans les documents CDIP/8/INF/1, CDIP/9/15, CDIP/9/16 et CDIP/16/6. Le comité a pris note de la mise en œuvre finale de la proposition révisée de la délégation de l'Espagne, qui fait l'objet de l'appendice I du résumé présenté par le président de la dix-septième session du CDIP. Le comité a aussi pris note des discussions relatives aux documents CDIP/8/INF/1, CDIP/9/15, CDIP/9/16, et CDIP/16/6 et a décidé d'utiliser le document CDIP/24/8 et toute autre proposition future soumise par les États membres comme base pour la poursuite des discussions. Le comité a décidé que les discussions relatives à l'assistance technique fournie par l'OMPI se poursuivraient au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Assistance technique fournie par l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement".

8.12 Résumé de l'Étude sur la propriété intellectuelle dans les secteurs du tourisme et de la culture à Sri Lanka, contenu dans le document CDIP/24/INF/3. Le comité a pris note des informations contenues dans cette étude.

8.13 Résumé de l'Étude sur la propriété intellectuelle dans le développement d'un tourisme durable en Namibie, contenu dans le document CDIP/24/INF/4. Le comité a pris note des informations contenues dans cette étude.

9. Au titre du point 8 de l'ordre du jour consacré à la propriété intellectuelle et au développement, le comité a examiné le thème "Micro, petites et moyennes entreprises, innovation et propriété intellectuelle" et a pris note des données d'expérience partagées par les États membres concernant l'aide apportée aux micro, petites et moyennes entreprises dans leurs pays. Les délégations ont remercié le Secrétariat pour l'exposé très complet présenté sur le thème "Micro, petites et moyennes entreprises, innovation et propriété intellectuelle".

10. Au titre du point 9 de l'ordre du jour consacré aux travaux futurs, le comité est convenu d'une liste de questions et de documents pour la prochaine session, dont le Secrétariat a donné lecture.

11. Le comité a noté que, conformément à ce qui était énoncé au paragraphe 32 du Rapport de synthèse de la cinquante-neuvième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI ([document A/59/13](#)), les rapports *in extenso* des vingt-quatrième et vingt-cinquième sessions du CDIP seraient remplacés par une transcription en anglais, entièrement automatique et synchronisée avec l'enregistrement vidéo, puis traduite automatiquement dans les cinq autres langues de l'ONU. Par conséquent, le rapport de la présente session sera mis à disposition sous cette forme.

Afin d'améliorer la qualité de la transcription automatique, les délégations sont priées de fournir au Secrétariat les éventuelles corrections importantes à apporter, de préférence quatre semaines avant la prochaine session du comité.

12. Le présent résumé, ainsi que le résumé présenté par le président de la vingt-cinquième session du comité, constitueront le rapport du comité à l'Assemblée générale.

[Fin du document]